



Hôtel de ville

Service à la Réussite Educative

16 place de l'Europe

77184 EMERAINVILLE

01-60-05-99-89 ou 90

# PRE PAIEMENT

## JUIN/JUILLET 2017

## CENTRES DE LOISIRS

A remettre avec votre paiement  
au service à la Réussite Educative de la  
Mairie principale  
aux horaires d'ouverture  
ou dans la boîte aux lettres Mairie

**CLOTURE DES  
INSCRIPTIONS LE  
15 mai 2017  
à 17 H 30**

NOM de la famille :

Adresse :

1/ NOM et PRENOM de l'enfant :

2/ NOM et PRENOM de l'enfant :

3/ NOM et PRENOM de l'enfant :

Centre de loisirs concerné :

Jean Jaurés

Malnoue II

Bois d'Emery

Centre de loisirs concerné :

Jean Jaurés

Malnoue II

Bois d'Emery

Centre de loisirs concerné :

Jean Jaurés

Malnoue II

Bois d'Emery

*Veillez cocher la case correspondante*

*Veillez cocher la case correspondante*

*Veillez cocher la case correspondante*

Les mercredis (1/2 journée)		Les mercredis (1/2 journée)		Les mercredis (1/2 journée)	
7 juin 2017		7 juin 2017		7 juin 2017	
14 juin 2017		14 juin 2017		14 juin 2017	
21 juin 2017		21 juin 2017		21 juin 2017	
28 juin 2017		28 juin 2017		28 juin 2017	
5 juillet 2017		5 juillet 2017		5 juillet 2017	
<b>Nombre total</b>		<b>Nombre total</b>		<b>Nombre total</b>	
Tarif 2017 de la 1/2 journée		Tarif 2017 de la 1/2 journée		Tarif 2017 de la 1/2 journée	
<b>Total à payer</b>		<b>Total à payer</b>		<b>Total à payer</b>	

*Veillez cocher la case correspondante*

*Veillez cocher la case correspondante*

*Veillez cocher la case correspondante*

Les vacances (journée complète)		Les vacances (journée complète)		Les vacances (journée complète)	

<b>Nombre total</b>		<b>Nombre total</b>		<b>Nombre total</b>	
Tarif 2017 de la journée		Tarif 2017 de la journée		Tarif 2017 de la journée	
<b>TOTAL A PAYER</b>		<b>TOTAL A PAYER</b>		<b>TOTAL A PAYER</b>	

Montant total des mercredis : .....
Montant total des vacances : .....
Montant des Avoirs à déduire : .....
<b>TOTAL GENERAL A REGLER</b>

Fait à Emerainville le .....  
Signature

Toute réservation n'étant pas déposée à la date limite de clôture, la famille doit impérativement contacter la directrice du centre de loisirs concerné

**ATTENTION : Toute réservation non accompagnée du règlement ne sera pas prise en compte. Aucun rappel ne sera effectué**

**NE PAS FAIRE DE RESERVATION PAR LE PORTAIL SI VOUS LE FAITES PAR ECRIT**

**Vous pouvez régler en espèce ou en chèque établi à l'ordre de : RREM Régie de regroupement en Mairie principale**